



Flash Info | 4 août 2021

Volume 5 no 47

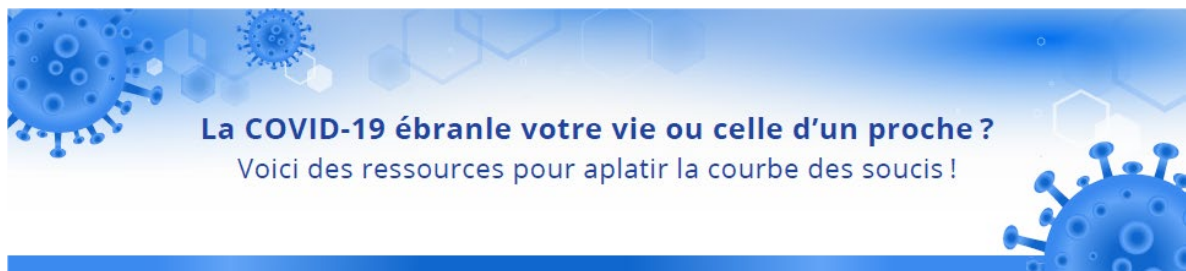
Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

- Nathalie Côté, conseillère à l'information
- Philippe Desjardins, conseiller à l'information
- Cindy Provencher, adjointe administrative

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

Bonne lecture!



Formations pour la délégation

De septembre à décembre 2021, le SPGQ proposera à sa délégation des formations qui pourront être offertes en présentiel ou en visioconférence en fonction des contraintes sanitaires, s'il y a lieu.

[Consultez la description des formations et le calendrier.](#)

Si la situation permet la formation en présentiel dans les bureaux du SPGQ, le nombre maximal sera de 20 personnes. Dans l'éventualité où nous serions obligés de limiter le nombre de participants dans une même salle, les participants seront priorisés par ordre d'inscription.

Si les formations ne peuvent être offertes en présentiel en raison de la situation sanitaire, elles seront offertes en visioconférence d'une demi-journée. Tout changement vous sera communiqué dans les plus brefs délais.

Une formation est complète? Inscrivez-vous sur la liste d'attente. Il y a fréquemment des annulations. Des formations additionnelles pourront aussi être ajoutées selon la demande et les besoins.

L'inscription aux formations doit se faire par l'entremise de [SPGQ EnDirect](#).
Si vous avez des questions, écrivez à secretariat.general@spgq.qc.ca

Convention collective de la fonction publique

Si les formations sur la convention collective de la fonction publique (Montréal, le 21 octobre et Québec, le 11 novembre) devaient être offertes en demi-journées en visioconférence, les participants des deux formations seront regroupés.

La première partie aura lieu le 21 octobre et la seconde le 11 novembre, en avant-midi dans les deux cas. Nous demandons donc aux personnes inscrites de réserver ces deux dates à leur agenda. Si cela devait se produire, une communication vous rappelant ces consignes vous sera acheminée rapidement.

Collèges et Institut national de psychologie légale Philippe-Pinel

Ententes de principe

RAPPEL | Québec, 22 juillet 2021 – Une entente de principe est intervenue entre le SPGQ, le Comité patronal de négociation des collèges et le Secrétariat du Conseil du trésor pour le renouvellement de la convention collective du personnel professionnel des collèges.
[Voir les faits saillants.](#)

Une entente de principe est également intervenue entre le SPGQ, le Comité patronal de négociation en santé et services sociaux et le Secrétariat du Conseil du trésor pour le renouvellement de la convention collective du personnel professionnel de l'Institut national de psychologie légale Philippe-Pinel.
[Voir les faits saillants.](#)

Magazine L'Expertise

Le SPGQ : acteur social

Rappel - Le magazine [L'Expertise](#) est maintenant disponible en ligne!

Au menu, une foule de sujets sur le monde du travail et sur votre syndicat.



- Retour sur les actions et prises de position du SPGQ
- Divulgarion obligatoire de la preuve au préalable
- Politique-cadre du télétravail : la position du SPGQ
- Bonnes pratiques en visioconférence
- La parité pour une plus grande justice sociale
- Lutte contre la violence conjugale et familiale

Biais cognitifs inconscients

- Comité et Réseau des jeunes
- Vox pop : pourquoi s'impliquer dans son syndicat?
- Pour une relève dynamique et perspicace
- Comité de la diversité
- Le maintien de l'équité salariale
- Portrait d'un membre : Bruno Poulin expert-conseil en emploi de la force à l'École nationale de police du Québec (ENPQ)
- Bibliothécaires de l'État
- Intelligence artificielle : des enjeux à surveiller
- Coalitions et affiliations du SPGQ : un spectre de collaboration aux multiples facettes

Suivez le SPGQ sur les réseaux sociaux

Vous souhaitez être informé de nouvelles, d'offres d'emploi, d'événements et d'enjeux en lien avec le SPGQ? Vous souhaitez partager votre opinion et discuter avec d'autres membres? Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux!



Adhérez à la délégation syndicale du SPGQ!

Rappel – Vous travaillez dans un milieu sans délégation syndicale et vous accordez de l'importance à la représentation et à la défense des droits des membres? Qu'à cela ne tienne, car vous pouvez sans tarder grossir les rangs des mille déléguées et délégués du SPGQ exerçant un rôle majeur dans leur milieu de travail et au cœur des instances du syndicat.

Si vous constatez une détérioration de la qualité de vie dans votre milieu de travail, si vos collègues se plaignent d'être surchargés et que la partie patronale fait la sourde oreille à leurs doléances, vous pouvez contribuer au changement.

Comme déléguée ou délégué, vous pourrez :

- participer à l'organisation et à la représentation syndicale de votre unité de travail, de votre ministère ou de votre organisme;
- aider vos collègues qui vivent des problèmes liés à l'application de la convention collective ou à une mésentente;
- représenter votre unité de travail dans les instances syndicales du SPGQ.

Vous souhaitez en savoir plus avant de faire le grand saut au sein de la délégation syndicale du SPGQ ? Rien n'est plus simple en nous écrivant à actionmob@spgq.qc.ca.

Au plaisir de vous compter parmi les nôtres d'ici peu !

Congrès du SPGQ

Propositions de changement à apporter aux statuts et aux règlements

Rappel – Étant donné le report du congrès causé par la pandémie, la délégation se réunira en congrès du 6 au 9 avril 2022 à Québec. Comme à chaque congrès, les membres de la délégation définiront les orientations et la marche à suivre du SPGQ pour les prochaines années. Cette rencontre permettra des discussions, des débats et un partage d'informations pour établir la direction claire que devra prendre le SPGQ à l'avenir.

À cet effet, toute instance ou tout membre du congrès du SPGQ (délégué, délégué substitut, délégué suppléant) peut transmettre au secrétaire des propositions de changement à apporter aux statuts et aux règlements. **Les propositions peuvent être transmises par la poste ou par courriel à adi.jakupovic@spgq.qc.ca. Elles doivent obligatoirement parvenir à Adi Jakupović, secrétaire du SPGQ, avant le 6 septembre 2021, à 16 h 30.** Les propositions ainsi reçues seront inscrites dans un avis de motion qui sera envoyé à tous les membres du congrès au plus tard le 6 novembre 2021. Cet avis doit être transmis également à tout membre du SPGQ qui en fait la demande au secrétaire.

Comme le prévoient les statuts, toute proposition doit être appuyée par au moins 10 membres du congrès provenant d'au moins deux unités de travail, peu importe la section, ou une résolution du conseil de section si la section compte moins de 10 membres du congrès, et ce, pour les sections basées dans les régions de Québec et de Montréal. Pour les autres régions, le nombre d'appuyeurs est d'au moins 10 membres du SPGQ.

À cet effet, un gabarit peut être utilisé pour faciliter la présentation. Il se trouve à l'adresse suivante sur le site internet du SPGQ : <https://spgq.qc.ca/evenements/congres-spgq/>.

Tout membre du SPGQ qui voudra proposer des modifications aux statuts et règlements devra contacter son ou sa délégué(e) qui se chargera obligatoirement de présenter sa proposition dûment appuyée au secrétaire du SPGQ dans les délais requis.

Les propositions de modifications aux statuts et règlements déjà reçues entre le 15 avril et 15 septembre 2020 jugées valides seront conservées. Donc, nul besoin de soumettre à nouveau des propositions déjà soumises et acceptées.

Coronavirus (COVID-19)

Le SPGQ vous informe

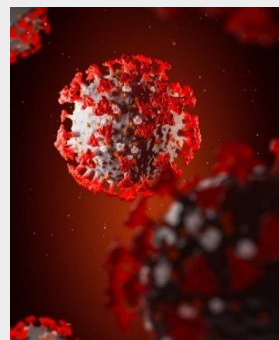
Rappel — La situation de la pandémie de coronavirus évolue très rapidement. Vous trouverez toute l'information dans notre [foire aux questions](#)

Elle est mise à jour au fur et à mesure que nous obtenons de nouvelles informations. Vous pouvez également consulter tous les bulletins Dernière heure diffusés à partir de cette page : <https://spgq.qc.ca/derniere-heure/>.

Finalement, vous pouvez suivre notre [page Facebook](#).

Bureaux fermés

Les bureaux du SPGQ sont actuellement fermés. Notre personnel est toutefois en télétravail et il continue de répondre à vos questions par téléphone et par courriel.



Carrière au SPGQ

[Deux postes de personnes conseillères à la vie syndicale](#)



Les professionnels en action

Souvent invisibles, méconnus et peu spectaculaires, les gestes posés par les professionnels assurent pourtant la stabilité, le bon fonctionnement, la planification, le respect, le rayonnement et la santé des institutions québécoises. Cette chronique propose quelques articles où le travail des professionnels s'illustre au quotidien en une multitude de facettes, aux quatre coins du Québec.



Vous avez des articles ou des anecdotes qui mettent en valeur le rôle des professionnels? Merci de nous les partager à communications@spgq.qc.ca!

(OQLF) [Transmettre la culture québécoise, une nécessité pour la sauvegarde du français](#)

Journal de Montréal, 30 juillet 2021

(MCC, Tourisme et CALQ) [Le gouvernement du Québec appuie le 16e Festival international des arts de la marionnette à Saguenay](#)

Le Lézard, 27 juillet 2021

(CNESST) [Libre-choix de porter le masque : qu'en pense la CNESST ?](#)

L'Éclaireur Progrès, 27 juillet 2021

(Revenu Québec) [Des amendes de près de 1,2 million de dollars pour de la contrebande de tabac](#)

L'Écho de Laval, 27 juillet 2021

(AMF) [Ordonnances à l'encontre de Efstratios Gavrill \(alias Sean Gabriel\) et de Calixa Capital Partners inc. et nomination d'un administrateur provisoire à l'encontre de certaines sociétés](#)

Le Lézard, 27 juillet 2021

(CAI et ISQ) [Recherche | Les hauts et les bas de l'accès aux données](#)

La Presse, 24 juillet 2021

[>> Consultez les archives des Flash-info](#)

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

